



Mondorf-les-Bains, le 7 février 2024

AVIS AU PUBLIC

Avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle, la zone « Altwies – Op dem Milleberg » sise sur les territoires des communes de Dalheim et Mondorf-les-Bains

Il est porté à la connaissance du public que le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a transmis au collège des bourgmestre et échevins l'avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle, la zone « Altwies - Op dem Milleberg » sise sur les territoires des communes de Dalheim et Mondorf-les-Bains.

En vertu de l'article 40 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, l'intégralité du dossier en question est déposée pendant 30 jours entiers, à savoir **du 7 février 2024 au 8 mars 2024 inclus** à la maison communale où le public peut en prendre connaissance aux heures usuelles d'ouverture.


Endéans ce prédict délai de trente jours, sous peine de forclusion, les objections contre le projet en question doivent être adressées au collège des bourgmestre et échevins par voie postale à l'adresse suivante :

Administration communale de Mondorf-les-Bains
Au collège des bourgmestre et échevins
1, Place des Villes Jumelées
L-5627 Mondorf-les-Bains

Pour le collège des bourgmestre et échevins



Claudine SCHONG-GUILL
Secrétaire communale



Steve RECKEL
Bourgmestre

Administration communale de Mondorf-les-Bains

1, place des Villes Jumelées - L-5627 Mondorf-les-Bains - Tél 23 60 55 - 1
B.P. 55 - L-5601 Mondorf-les-Bains - Fax 23 60 55 - 29 - www.mondorf-les-bains.lu

COMPTES BANCAIRES : BILL LU39 0023 1220 2140 0000 BILLULL - BGLL LU92 0030 0250 0109 0000 BGLULL
BCEE LU11 0019 8901 1300 7000 BCEELULL - CCPL LU42 1111 0010 8316 0000 CCPLLULL - CCRA LU10 0090 0000 2140 1708 CCRALULL